



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2015

DELIBERATION N° 2015-070

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPOT DU PERMIS DE
CONSTRUIRE POUR UN BATIMENT MODULAIRE DANS L'ECOLE
DU CHATEAU**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, M. Valère VILLA, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Françoise VILLA, M. Thierry DEBARRY, Mmes Maryse VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mrs André ARDIOT, Daniel SCHREIBER, Mme Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mmes Karina BUYSE, Marie-Laure HIRON, Denise DAVID, M. Didier GIARD.

Absents représentés :

*Madame Monique MONTEMBAULT représentée par Monsieur Jacques LOCHON,
Monsieur Michel PINJON représenté par Monsieur Christian FOSSOYEUX
Monsieur Gille GUILLAUME représenté par Madame Jeannine MAILLET.*

Absents non excusés :

*Madame Sylvie ZANOUNE,
Monsieur Didier FABRE,
Madame Annie-France VIDON,
Monsieur René-Jean Cullier de Labadie,
Madame Anne-Marie MARTINS,
Madame Marie-Renée AUROUSSEAU.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-21 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article R. 423-1 ;

Considérant que la municipalité a l'intention de réaliser un bâtiment modulaire à usage de dortoir dans l'Ecole maternelle publique du Château, soit au 40, rue de Cernay, sur la parcelle cadastrée section AP414 ;

Considérant l'exposé des motifs ci-dessus ;

La Commission d'urbanisme sera consultée sur ce point.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

22 VOIX POUR,

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire, Gérard GUILLE, à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour la réalisation d'un corps de bâtiment modulaire à usage de dortoir, complété d'un espace sanitaire intérieur, sis 40, rue de Cernay à Villecresnes.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire
Gérard GUILLE